

Lutter contre le harcèlement au collège

Le dispositif « pHARe » mis en place

Le programme de lutte contre le harcèlement à l'école, le dispositif "pHARe" , est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement. Mis en place en 2021 et généralisé aux écoles et collèges à la rentrée 2022, il a été étendu aux lycées depuis la rentrée 2023. Actuellement, 100 % des écoles et établissements mettent en œuvre ce programme.

Un système d'ambassadeurs

La mise en place immédiate de mesures de protection des élèves reste la priorité des équipes éducatives.

Au collège Saint-Exupéry de Sainte-Mère-Église, en ce début d'année scolaire, jeudi 12 septembre, c'était le moment de renouveler les ambassadeurs, élus pour deux ans, afin de représenter les élèves des classes de 5^e à 3^e.

Leur rôle sera d'écouter leurs camarades confrontés au harcèlement et de relayer leurs confidences à cinq adultes référents : Anne-Laurence Lelong (professeure de français), Ludivine Jore (professeure de français), Noémie Godard (professeure d'anglais), Annabelle Arnold (Conseillère Principale d'Éducation), et Silahi Zoubert (assistant social).

M. B.



Des élèves de 3e en présence des enseignants. Michel BLOT